

AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 43

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, que lors de l'assemblée ordinaire tenue le 27 mai 2022, le conseil d'administration de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM) a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT 43 Règlement d'emprunt décrétant des travaux de remplacement des conduites de sortie des pompes haute pression et autorisant un emprunt au montant de 905 000 \$

QUE l'objet du règlement numéro 43 est suffisamment décrit par son titre.

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement numéro 43 en date du 26 septembre 2022.

QUE toute personne intéressée peut consulter ledit règlement numéro 43 et son annexe sur le site Internet de la RAIM, sous l'onglet « La RAIM / Règlements ».

QUE ledit règlement numéro 43 entrera en vigueur à la date de sa publication conformément à la loi.

Donné à Terrebonne, ce 12 octobre 2022.



Chantal Marceau,
Secrétaire-trésorière